



**Conseil de développement
Compte-rendu de la Commission Climat-Énergie**

**Jeudi 13 avril 2017
Mairie de Merxheim**

Etaient présents :

- Marc JUNG, Président du PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon
- Christine MARANZANA, élue déléguée au Plan-Climat à la CCRG
- Sarah MICHEL, directrice du PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon
- Jean-Luc PIERSON, comité départemental et régional olympique et sportif
- Thierry METZENTHIN, Florival en transition
- Roland BRAUN, adjoint au Maire de Merxheim
- Benoit CLAUDIN, citoyen de Guebwiller
- André KARPOFF, Chambre de consommation d'Alsace, Murbach
- Patrice KNORR, Collectif Citoyen de Guebwiller
- Aimé BERINGER, Association Riverains contre le bruit RN83
- Emmanuel EZCURRA, mobilité électrique
- Gabriel WEISSER, lycée DECK en transition
- Antoine HIGELÉ, conseiller municipal de Soultzmatt

Etaient excusés :

Madame Barth.

Messieurs Jung, Goetz, Metzenthin, Aullen, Martin, Hecky, Hossenlopp.

Animait la réunion :

Emilie Kost, Chargée de mission Plan Climat-Énergie

**Le compte-rendu de la réunion est disponible en téléchargement sur le site Internet
du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon :**

<http://www.rhin-vignoble-grandballon.fr/pays/les-travaux-de-la-commission-climat.htm>

Ordre du jour :

1. Intervention de Marc Jung, Président du PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon
2. Présentation de la nouvelle chargée de mission, organisation générale des commissions 2017
3. Point sur la démarche de Plan Climat règlementaire

1) Intervention de Marc Jung, Président du PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Suite à la lettre ouverte de certains membres de la commission climat-énergie, adressée au Président du PETR Rhin-Vignoble-Grand ballon, Marc Jung a souhaité échanger avec les membres.

Marc Jung explique que le PETR ne peut mettre en avant une association/ entreprise anti-nucléaire, ce serait la même chose dans le cas contraire, avec une association/entreprise pro-nucléaire. Il confirme que le PETR ne remet pas en cause le travail technique d'Alter Alsace Energie. Leur compétence est reconnue par les membres ayant déjà travaillé avec eux.

Le Conseil de développement, à travers les différentes commissions, n'est pas un lieu de propagande. Il doit être un lieu de débats, d'échanges et de sensibilisation, en parallèle du comité Directeur du PETR. Il doit être son propre organisateur et être indépendant (en choisissant ses propres sujets et intervenants). Son rôle est d'apporter des propositions pour le Comité Directeur.

Il est émis l'idée d'inviter les élus en charge des sujets traités lors des commissions.

Sarah Michel précise que Pascal Jung, Jean Goetz et Jean-Marie Kilzer ont un point au Comité Directeur, où ils peuvent faire remonter les points évoqués lors des commissions. Une charte éthique va être également proposée dans les nouveaux statuts.

Pour conclure, Marc Jung propose une assemblée réunissant Conseil de développement et Comité Directeur 2 fois par an.

Marc Jung rappelle que le Conseil de développement est toujours à la recherche de nouveau membres et d'un Président suite à la décision de Pascal Jung de ne plus renouveler son mandat.

2) Présentation de la nouvelle chargée de mission, organisation générale des commissions 2017

Lors de la dernière réunion de la commission climat-énergie, Marion Préfol a annoncé qu'elle quittait le poste de chargé de mission Plan Climat-Energie au sein du PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon le 24 février. C'est Emilie Kost, anciennement animatrice de l'espace INFO ENERGIE, qui a repris les fonctions.

Nouvelle adresse mail : climat@rhin-vignoble-grandballon.fr

Le téléphone n'a pas changé : 03.89.83.71.93 (ligne directe)

La prochaine réunion a été fixée à Lautenbach le 31 mai 2017.

- présentation de la cogénération : comment cela fonctionne, les retours d'expérience. Partenariat possible avec CALEO.

Un séminaire sur la méthanisation est organisé le 26 avril 2017 avec la commission eau-biodiversité à Meyenheim.

Une autre réunion a été fixée à Merxheim le 28 juin 2017.

- présentation des compteurs Linky et Gazpar, avantages et inconvénients.

Les membres ayant des contacts sur les différents sujets abordés lors des prochaines réunions peuvent contacter Emilie Kost.

3) Point sur la démarche de Plan-Climat règlementaire

La loi de transition énergétique pour la croissance verte rend obligatoire, pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants à compter du 1er janvier 2015, l'adoption d'un plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Les Plan-Climat-Energie-Territoriaux (PCET) deviennent ainsi des PCAET :

Plan : démarche de planification stratégique et opérationnelle

Climat : atténuation des impacts et adaptation au changement

Air : « l'air est intégré et pas ajouté », pollution atmosphérique

Energie : sobriété, efficacité, enR

Territorial : pour une action transition énergétique enracinée dans le territoire

Sont concernés au PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon les :

- Communauté de communes de la Région de Guebwiller
- Communauté de communes du Pays Rhin-Brisach

Point Divers

Les membres de la commission Climat-Energie émettent le souhait d'avoir un point d'avancement sur les projets Territoire à Energie Positive lors des commissions climat-énergie.

La plénière du Conseil de développement est fixée au 17 mai.